



DROIT DE VISITE grands parents

Par inquietude

Bonjour,

je vous écris afin d'avoir vos avis je suis mariée et j'ai un bébé et je rencontre de sérieux problèmes avec ma belle mère : depuis la naissance de notre enfant elle n'est jamais venue à la maison voir l'enfant malgré nos invitations (elle ne veut pas se déplacer)

elle commence à menacer de demander un droit de visite pour voir le bébé à son domicile SEULE, sauf que mon mari et moi même ne voulons pas étant donné que cette femme est instable psychologiquement toutefois nous sommes tout à fait d'accord pour qu'elle vienne chez nous

est ce que nous devons nous inquiéter, un juge aux affaires familial peut il lui donner raison et lui confier un droit de visite chez elle? nous ne dormons plus...

Si elle demande ce droit, peut on porter plainte pour diffamation étant donné que nous respectons son droit mais à nos conditions

merci d'avance